



## DOCUMENTS DE TRAVAIL DE LA DGTPE

Numéro 2009/14 – Décembre 2009

---

***Institutional Profiles  
Database III***  
**Présentation de la base  
de données**  
**« *Institutional Profiles  
Database 2009* »**  
**(IPD 2009)**

---

Denis de CROMBRUGGHE  
Kristine FARLA  
Nicolas MEISEL  
Chis de NEUBOURG  
Jacques OULD Aoudia  
Adam SZIRMAI

---



# ***Institutional Profiles Database III***

## **Présentation de la base de données « *Institutional Profiles Database 2009* » (IPD 2009)**

**Denis de Crombrughe\*, Kristine Farla\*,  
Nicolas Meisel\*, Chris de Neubourg\*,  
Jacques Ould Aoudia\* et Adam Szirmai\***

**Ce document de travail n'engage que ses auteurs. L'objet de sa diffusion est d'encourager et de faciliter l'utilisation de l'« *Institutional Profiles Database* » (IPD), de stimuler le débat et d'appeler commentaires et critiques.**

**\*Denis de CROMBRUGGHE**, professeur assistant à la Maastricht University School of Business and Economics.  
[d.decrombrugge@maastrichtuniversity.nl](mailto:d.decrombrugge@maastrichtuniversity.nl)

**\*Kristine FARLA**, doctorante à la Maastricht Graduate School of Governance.  
[kristine.farla@maastrichtuniversity.nl](mailto:kristine.farla@maastrichtuniversity.nl)

**\*Nicolas MEISEL**, économiste au département de la Recherche de l'Agence française de développement.  
[meiseln@afd.fr](mailto:meiseln@afd.fr)

**\*Chris de NEUBOURG**, professeur à la Maastricht Graduate School of Governance.  
[chris.deneubourg@maastrichtuniversity.nl](mailto:chris.deneubourg@maastrichtuniversity.nl)

**\*Jacques OULD AOUDIA**, économiste à la direction générale du Trésor et de la Politique économique du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (France).  
[jacques.ould-aoudia@dgtppe.fr](mailto:jacques.ould-aoudia@dgtppe.fr)

**\*Adam SZIRMAI**, professeur à la United Nations University – Maastricht Economic Research Institute on Innovation and Technology (UNU-MERIT) et professeur à la Maastricht Graduate School of Governance.  
[szirmai@merit.unu.edu](mailto:szirmai@merit.unu.edu)

# SOMMAIRE

<b>Résumé/Abstract</b>	<b>3</b>
<b>Remerciements</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>1. Mesurer les institutions</b>	<b>7</b>
1.1. Une définition large des institutions	7
1.2. Les difficultés de mesure des institutions	7
1.3. Mesure des institutions et politiques publiques	7
1.4. Une approche non normative	8
<b>2. Le cadre analytique de l'« Institutional Profiles Database »</b>	<b>8</b>
2.1. Structure du champ institutionnel	8
2.2. Institutions et performances économiques	10
2.3. L'enrichissement de la base de données de la première version (IPD 2001) à IPD 2009	11
<b>3. Construction d'« Institutional Profiles Database 2009 » (IPD 2009)</b>	<b>12</b>
3.1. La collecte des données	12
3.2. Le système de notation	12
3.3. Vérification des données	13
3.4. Comparaison d'IPD 2009 avec des indicateurs institutionnels externes (calibrage)	14
3.5. L'agrégation des données	15
<b>Conclusion</b>	<b>17</b>
<b>Sigles et abréviations</b>	<b>18</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>19</b>
<b>Annexe I : Les 123 pays couverts par IPD 2009</b>	<b>20</b>
<b>Annexe II : Résultats du calibrage</b>	<b>21</b>
<b>Annexe III : Vue d'ensemble d'IPD 2009 : variables à 3 digits et variables à 2 digits</b>	<b>22</b>

# RÉSUMÉ

Ce document présente la base de données « *Institutional Profiles Database 2009* » (IPD 2009). IPD 2009 offre aux chercheurs une évaluation quantitative des caractéristiques institutionnelles de 123 pays développés, en développement et en transition couvrant au total 99 % du Produit intérieur brut (PIB) mondial et 96 % de la population de la planète. La base est orientée vers l'analyse du lien entre institutions et croissance de long terme. Après les publications de 2001 et de 2006, IPD 2009 constitue la troisième édition de cette base de données. La prochaine édition d'IPD est prévue pour 2012.

Le champ institutionnel d'IPD dépasse largement celui de la gouvernance. Il est découpé en neuf fonctions institutionnelles majeures : 1) institutions politiques ; 2) sécurité, ordre public, contrôle de la violence ; 3) fonctionnement des administrations publiques ; 4) liberté de fonctionnement des marchés ; 5) coordination des acteurs, vision stratégique et innovation ; 6) sécurité des transactions et des contrats ; 7) régulation des marchés, dialogue social ; 8) ouverture sur l'extérieur ; 9) cohésion et mobilité sociales.

La base de données est disponible gratuitement sur :

<http://www.cepii.fr/ProfilsInstitutionnelsDatabase.htm>

et <http://www.maastrichtuniversity.nl/governance>

IPD 2009 est présentée dans trois versions : la base complète (367 variables) et deux versions réduites, l'une de 133 variables, l'autre de 93 variables, toutes deux agrégées sur la base d'hypothèses explicitées dans ce document. D'autres méthodes d'agrégation sont possibles.

Mots clés : base de données, indicateurs, croissance, développement, gouvernance, informel, institutions.

Classification selon le Journal of Economic Literature (JEL) : A0, K0, O1, O4, O57, P0.

## ABSTRACT

This document presents the Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009). IPD 2009 offers researchers a quantitative evaluation of the institutional characteristics of 123 countries, including developed, developing and transition countries, which represent 99 % of the world Gross Domestic Product (GDP) and 96 % of the population of the world. The database is oriented towards the analysis of the relationship between institutions and long-term economic growth. After publication of IPD in 2001 and 2006, IPD 2009 is the third edition of the database.

IPD covers a broad institutional field that goes beyond measuring governance. IPD is broken down in nine institutional functions: 1) political institutions ; 2) safety, law and order, control of violence ; 3) functioning of public administrations ; 4) free operation of markets ; 5) coordination of actors, strategic vision, innovation ; 6) security of transactions and contracts ; 7) market regulations, social dialogue ; 8) openness to the outside world ; 9) social cohesion and mobility.

The complete database is freely available on :

<http://www.cepii.fr/ProfilsInstitutionnelsDatabase.htm>

and <http://www.maastrichtuniversity.nl/governance>

IPD 2009 is presented in three versions : the full version in 367 variables, and two versions aggregated, the first in 133 variables, the other in 93 variables through hypotheses presented in this document. Other aggregation methods can be conducted.

Keywords : database, indicators, growth, development, governance, informal, institutions.

JEL Classification Numbers : A0, K0, O1, O4, O57, P0.

## Remerciements

Nos remerciements vont tout d'abord à tous ceux qui, dans les services économiques du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (MINEIE) et les agences de l'AFD, aux quatre coins du monde, ont répondu au questionnaire. Nous savons que ce travail représente une tâche importante.

Ce projet a mobilisé de nombreuses compétences, provenant de divers horizons. Pour leurs soutiens, leurs apports et leurs commentaires critiques, nous tenons à remercier : Michel Aglietta, Biniam Bedasso, Séverine Bellina, Agnès Benassy-Quéré, Pierre Berthelier, Reynold de la Boutetière, Philippe Bouyoux, Paul Cahu, James Chan Lee, Jean-Raphaël Chaponnière, Ludovic Cocogne, Benoit Coeuré, Denis Cogneau, Christophe Cottet, Delphine d'Amarzit, Jean-Paul Depecker, Alain Desdoigts, Vanessa Duchatelle, Ramon Fernandez, Pierre Jacquet, Daniel Kaufmann, David Khoudour, Aart Kraay, Dominique Lebastard, François Marion, Bertrand du-Marais, Guy de Monchy, Jean-David Naudet, Moritz Neuffer, Kako Nubukpo, Charles Oman, Robert Peccoud, Cyril Rousseau, Véronique Sauvat, Vincent Schneider, Jérôme Sgard, Julien Rencki, Cécile Valadier, Clémence Weber.

IPD 2009 a connu d'importantes améliorations par l'enrichissement du questionnaire au travers des contributions de Christiane Arndt, Kawtar Eddahmani, Aouatif El Fakir, Mushtaq Khan, John Wallis, Steve Webb, et des membres du comité technique « Foncier et Développement » de l'AFD et du ministère français des Affaires Étrangères. Ce document a bénéficié, en outre, de commentaires et de suggestions de Bart Verspagen de l'Université de Maastricht. Tous sont ici vivement remerciés.

La réflexion sur la mesure des institutions a été également enrichie par la participation des auteurs à de multiples séminaires, notamment le 17 juin 2008 à la Banque mondiale à Washington : « *The interaction between Governance and Growth : Shifting paradigms?* » et les 21 et 22 janvier 2009 à la Maastricht Graduate School of Governance à Maastricht : « *Governance Indicators and Assessments, Impact and future Trends* ».

Les analyses statistiques ont été menées en collaboration avec Hicham Abbas et Anne-Sophie Dufernez, stagiaires de l'École nationale de la Statistique et de l'Administration économique (ENSAE). Nous les remercions pour la qualité de leur travail et leur implication.

Nous remercions également Françoise Petit et Marie-Thérèse Pouliquen pour leur soutien informatique, ainsi que Dominique Pianelli (en charge de l'accès au site web du Centre d'études prospectives et d'informations internationales [CEPII]), Martin Rehm et Charlotte Groven (qui assurent les mêmes fonctions à la Maastricht Graduate School of Governance).

Les auteurs restent seuls responsables des idées publiées dans ce document et des erreurs et imprécisions qui pourraient subsister dans le texte.

L'équipe du projet IPD encourage les chercheurs à utiliser cette base de données. Pour toute question, remarque ou suggestion, merci de prendre contact avec :

[institutions@cepii.fr](mailto:institutions@cepii.fr) et / ou [ipd@maastrichtuniversity.nl](mailto:ipd@maastrichtuniversity.nl)

# Introduction

IPD 2009 couvre 123 pays et contient au total 367 indicateurs décrivant un large champ de caractéristiques institutionnelles. Celles-ci ont été structurées en neuf fonctions : 1) institutions politiques ; 2) sécurité, ordre public, contrôle de la violence ; 3) fonctionnement des administrations publiques ; 4) liberté de fonctionnement des marchés ; 5) coordination des acteurs, vision stratégique et innovation ; 6) sécurité des transactions et des contrats ; 7) régulation des marchés, dialogue social ; 8) ouverture sur l'extérieur ; 9) cohésion et mobilité sociales.

Les pays couverts par IPD 2009 représentent 96 % de la population mondiale et 99 % du PIB mondial. IPD 2009 comprend 24 pays développés et 99 pays en développement : 30 pays d'Afrique subsaharienne, 16 pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, 18 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, 17 pays d'Asie et d'Europe centrale et 18 pays d'Asie (voir en annexe I la liste des pays). La première base de données IPD, établie en 2001, couvrait 51 pays. La seconde, en 2006, a vu son champ géographique étendu à 85 pays.

IPD a été élaborée par des chercheurs basés au MINEIE et à l'AFD en France, à partir d'une enquête menée auprès des agences du MINEIE et de l'AFD présentes dans les pays couverts.

L'objectif du projet IPD est de contribuer à la mesure et à l'analyse du rôle que les institutions jouent dans le développement en stimulant les recherches dans ces domaines. Le projet IPD s'insère dans un programme de recherche pluriannuel de l'AFD sur « Institutions, Gouvernance et Croissance à long terme », qui vise à approfondir la connaissance sur le rôle des institutions dans le processus de développement. Aux côtés du CEPII, l'Université de Maastricht – Maastricht Graduate School of Governance (MGSOG) – est l'un des partenaires majeurs de ce projet de recherche. Les chercheurs de la MGSOG ont participé à l'enrichissement et au test du questionnaire, ainsi qu'aux analyses exploratoires qui ont conduit à la finalisation de la base de données.

Depuis 2008, le World Bank Institute a intégré une partie des indicateurs d'IPD (version 2006) dans les *Worldwide Governance Indicators* (WGI) (Kaufmann, Kraay et Mastruzzi, 2009). Le poids moyen des indicateurs d'IPD dans les WGI est de 7.2 % sur les 33 sources différentes qui concourent à leur formation.

Ce document présente en trois chapitres les bases et les méthodes de construction d'IPD 2009<sup>1</sup>. Le premier chapitre traite de la mesure des institutions. Le chapitre 2 présente le cadre analytique de la construction de la base. Enfin, le chapitre 3 décrit la méthode de construction utilisée pour élaborer la base de données.

## **Accès à la base de données et mention à faire figurer lors de son utilisation :**

IPD est présentée dans trois versions : la base complète (367 variables) et deux versions réduites, l'une de 133 variables, l'autre de 93 variables, agrégées sur la base d'hypothèses explicitées dans ce document. La base de données est disponible gratuitement, dans sa version complète et dans ses versions agrégées, pour tout utilisateur enregistré, sur les sites web suivants :

<http://www.cepii.fr/ProfilsInstitutionnelsDatabase.htm>

et <http://www.maastrichtuniversity.nl/governance>

---

<sup>1</sup> Les documents présentant les bases 2001 et 2006 peuvent être obtenus sur les sites du CEPII et de la MGSOG.

Merci aux utilisateurs de mentionner la source comme suit, en français ou en anglais :

« ***Institutional Profiles Database (IPD)*** »

Les utilisateurs d'IPD sont invités à transmettre au CEPPI et à la MGSoG une copie des recherches effectuées à partir de la base (adresses e-mail ci-dessous). Seules les recherches qui auront reçu une validation scientifique préalable seront référencées sur le site. Pour tout commentaire ou question sur les contenus, le nom des variables ou leur traduction, merci de prendre contact par mail avec :

[institutions@cepii.fr](mailto:institutions@cepii.fr) et / ou [ipd@maastrichtuniversity.nl](mailto:ipd@maastrichtuniversity.nl)

\*\*\*

***Avertissement pour l'usage de la base :***

*Les données mises à disposition ainsi que les travaux effectués à partir de ces données ne sauraient en aucun cas refléter les positions officielles du MINEIE, de l'AFD, du CEPPI ou de la MGSoG, ni engager leur responsabilité. En outre, ceux-ci déclinent toute responsabilité quant aux conséquences d'anomalies ou d'erreurs qui pourraient subsister dans la base de données.*

*Les indicateurs sont ici rendus disponibles à des fins de recherche scientifique : l'exploration des relations entre institutions et développement. Ils n'ont pas vocation à être utilisés pour des usages opérationnels (par exemple pour allouer des ressources), ni en niveau ni en évolution. L'usage des indicateurs pris individuellement est, en effet, délicat tant sur le plan statistique que conceptuel : c'est l'ensemble des données de la base qui doit être analysé par une approche multidimensionnelle, dans un but scientifique et non opérationnel. Ce point est largement documenté et confirmé par les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) effectués par Arndt et Oman (2006).*



# 1. Mesurer les institutions

## 1.1. Une définition large des institutions

IPD est construite à partir de la définition des institutions de Douglas North : ensemble des règles formelles (constitution, lois et règlements, système politique, droits de propriété...) et informelles (systèmes de valeurs et croyances, coutumes, représentations, normes sociales...) régissant les comportements des individus et des organisations. Les organisations désignent des entités regroupant des individus qui poursuivent des buts communs (entreprises, syndicats, organisations non gouvernementales [ONG]...). Dans ce contexte, les institutions structurent les incitations qui agissent sur les comportements et offrent un cadre aux échanges économiques (North, 1990).

Le projet IPD s'inscrit dans un champ de recherche très actif sur la construction d'indicateurs institutionnels et leurs limites (voir notamment Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton, 1999 et 2002 ; Arndt et Oman, 2006).

## 1.2. Les difficultés de mesure des institutions

L'économie contemporaine s'appuie, dans sa démarche de science sociale, sur des éléments mesurés, donc quantifiés. Il y a donc une réelle difficulté pour les économistes à aborder la question des institutions, et tout particulièrement à en proposer une mesure, et ce pour plusieurs raisons :

- premièrement, l'analyse des institutions nécessite une approche pluridisciplinaire, mobilisant des savoirs autres que l'économie : l'histoire, le droit, les sciences politiques, la sociologie, l'anthropologie... ;
- elle touche au champ des valeurs, posant ainsi des problèmes de normativité (valeurs universelles *versus* valeurs locales) qui appellent une prudence particulière ;
- les économistes se voient souvent dans la nécessité de construire des indicateurs quantitatifs à partir d'appréciations qualitatives comportant une certaine dose de subjectivité ;
- enfin, il n'existe pas de cadre assurant la cohérence du champ des institutions. Ce champ n'est ni structuré ni borné comme peut l'être la comptabilité qui donne la mesure de toute chose à travers des prix et des quantités.

IPD se situe dans le cadre de cette démarche visant à quantifier les phénomènes institutionnels. La production d'indicateurs « capturant » les caractéristiques institutionnelles suppose l'adoption d'un cadre d'analyse global structurant le champ institutionnel observé. Cette structuration du champ est celle du questionnaire qui a servi à recueillir les informations brutes.

## 1.3. Mesure des institutions et politiques publiques

Il convient de situer la question des institutions dans le champ des politiques publiques pour avoir une vision claire des objectifs de la quantification.

Les politiques visant au « changement institutionnel » sont complexes à concevoir, décider et appliquer, car elles modifient en profondeur les équilibres socio-économiques des sociétés. Elles mobilisent un nombre important d'acteurs et se confrontent inévitablement à la culture de changement d'une société ; elles heurtent souvent des intérêts concentrés et organisés bénéficiant de rentes de situation ; elles obligent souvent à agir avec des outils anciens pour en forger de nouveaux (par exemple, faire appliquer des dispositifs anti-corruption par une administration corrompue).

Mesurer la qualité d'une institution ou de la mise en œuvre d'une réforme institutionnelle (l'adoption d'une loi ne garantit pas son application), ainsi que ses effets souvent diffus et étalés dans le temps, implique de saisir cette complexité.

## 1.4. Une approche non normative

La diversité des cadres institutionnels dans lesquels se sont opérés les processus d'émergence économique invite à une approche non normative. Dans la base IPD, nous ne préjugeons pas de l'existence d'une norme institutionnelle, de ce qui pourrait constituer de « bonnes » ou de « mauvaises » institutions.

L'approche adoptée suppose qu'il n'existe pas un modèle institutionnel unique optimal qui s'imposerait quels que soient le niveau de développement et l'héritage institutionnel du pays et ses transformations historiques. Les modèles vers lesquels tendent aujourd'hui les économies développées ne sont pas à projeter tels quels sur des économies dont l'héritage institutionnel et le niveau de développement sont très différents (North, 1994 ; Aoki, 2001).

En effet, les multiples exemples de décollage dans des cadres institutionnels jugés aujourd'hui « non orthodoxes » (États-Unis et Allemagne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, France des « Trente Glorieuses » et Japon d'après guerre, Corée du Sud et Taiwan des années 1960 à 1980, Chine et Vietnam aujourd'hui...) montrent que des configurations institutionnelles très différentes ont pu soutenir des périodes de croissance à un rythme durablement élevé. La base IPD est construite pour analyser, identifier, caractériser la grande diversité de configurations institutionnelles qui favorisent (ou qui bloquent) les processus de développement.

## 2. Le cadre analytique d' « *Institutional Profiles Database* »

### 2.1. Structure du champ institutionnel

IPD est structurée par le croisement de **neuf fonctions** (décrivant des fonctions institutionnelles essentielles) et de **quatre secteurs** (espaces dans lesquels se déploient les fonctions).

#### Les neuf fonctions institutionnelles essentielles :

- 1) **institutions politiques** : fonctionnement des institutions politiques, droits et libertés publiques, légalité et légitimité des autorités publiques ;
- 2) **sécurité, ordre public, contrôle de la violence** : sécurité des personnes et des biens, contrôle de la violence intérieure, sécurité extérieure ;
- 3) **fonctionnement des administrations publiques** : transparence et efficacité de l'action publique, contrôle de la corruption, indépendance et niveau d'application de la justice, gouvernance des ressources naturelles, autonomie des organisations ;
- 4) **liberté de fonctionnement des marchés** : privatisations et nationalisations, liberté des prix et des taux d'intérêt, flexibilité du marché du travail ;
- 5) **coordination des acteurs, vision stratégique, innovation** : capacité de l'État à faire converger les intérêts et les anticipations, vision stratégique des autorités, capacité d'absorption technologique ;
- 6) **sécurité des transactions et des contrats** : respect des droits de propriété, des droits des contrats, traitement des différends commerciaux ;
- 7) **régulation des marchés, dialogue social** : concurrence sur les marchés des biens et services et sur le marché du capital ; régulation et supervision du système financier ; dialogue social ;
- 8) **ouverture sur l'extérieur** : liberté de circulation des marchandises et des services, des capitaux, des personnes et de l'information ;

**9) cohésion et mobilité sociales** : équilibres sociaux et régionaux, égalité de traitement (selon le sexe, l'ethnie...) dans les traditions et du fait des institutions formelles, solidarités (traditionnelle, institutionnelle), mobilité sociale.

Ces neuf **fonctions institutionnelles** sont croisées avec les quatre **secteurs** suivants :

- A) institutions publiques, société civile ;
- B) marché des biens et services ;
- C) marché des capitaux ;
- D) marché du travail et relations sociales.

Au total, le champ des institutions est résumé dans le tableau 1 :

**Tableau 1. : IPD : Structure du cadre analytique**

<b>SECTEURS INSTITUTIONNELS</b>					
<b>FONCTIONS INSTITUTIONNELLES</b>	<b>Environnement institutionnel</b>	<b>Marchés</b>			
	<b>- A – Institutions publiques, société civile</b>	<b>- B – Marché des biens et services</b>	<b>- C – Marché des capitaux</b>	<b>- D – Marché du travail</b>	
	<b>1- Institutions politiques</b>	droits politiques et libertés publiques, légalité, légitimité			liberté, pluralisme syndical
	<b>2- Sécurité, ordre public, contrôle de la violence</b>	sécurité des personnes et des biens, contrôle de la violence, sécurité extérieure			
	<b>3- Fonctionnement des administrations publiques</b>	transparence, contrôle de la corruption, efficacité de l'administration, indépendance de la justice, autonomie des organisations	création d'entreprise, gouvernance des ressources naturelles		
	<b>4- Liberté de fonctionnement des marchés</b>		privatisations, nationalisations, liberté des prix	privatisations, nationalisations, liberté du crédit et des taux d'intérêt	flexibilité du marché du travail formel
	<b>5- Coordination des acteurs, vision stratégique, innovation</b>	capacité d'arbitrage autonome de l'État, coordination des acteurs publics et privés, vision stratégique des autorités, innovations	environnement technologique des entreprises	capital-risque	formation professionnelle
	<b>6- Sécurité des contrats et des transactions</b>	sécurité des droits de propriété et des contrats, justice commerciale, droit de la faillite	information sur la qualité des biens, sur la situation des entreprises, sécurité foncière, propriété intellectuelle	systèmes de garanties, obligations d'information	respect du droit du travail
	<b>7- Régulation des marchés, dialogue social</b>		régulation de la concurrence	régulation de la concurrence, règles prudentielles, supervision	dialogue social
	<b>8- Ouverture sur l'extérieur</b>	circulation des personnes, de l'information	ouverture commerciale	ouverture financière	circulation des travailleurs
<b>9- Cohésion et mobilité sociales</b>	équilibre social, égalité de traitement, solidarités		micro-crédit	segmentation du marché du travail, mobilité sociale	

## 2.2. Institutions et performances économiques

IPD est construite en vue de l'exploration de la relation entre le développement institutionnel et la croissance à long terme. Nous exposons ici l'approche adoptée pour mesurer les caractéristiques institutionnelles selon cette orientation.

Les questions à partir desquelles ont été quantifiées les caractéristiques institutionnelles des pays ont été posées en vue de capturer dans les réponses **la mise en œuvre effective de chacune des règles** à évaluer, autrement dit, selon une approche *de facto* plutôt que *de jure*.

L'approche *de facto* évalue le fonctionnement réel des institutions, par delà leur forme précise, tandis que l'approche *de jure* identifie l'existence et la forme juridique des dispositifs institutionnels, indépendamment de leur mise en œuvre effective. L'approche ici adoptée, qui privilégie l'application des règles sur leur existence formelle, est une caractéristique fondamentale d'IPD. Ce point constitue un élément essentiel dans la relation entre institutions et développement économique de long terme : l'existence de règles ne garantit pas en soi leur application effective.

Cette démarche qui structure toute la base IPD renvoie à la différenciation entre « **fonctions institutionnelles** » et « **arrangements institutionnels** » (Rodrik, 2008). Les fonctions institutionnelles sont les fonctions fondamentales que chaque société crée et fait fonctionner, comme la sécurité des personnes et des biens, la conduite des affaires publiques, la justice, la sécurité des contrats et des transactions, le soutien aux personnes en difficulté. Les arrangements institutionnels sont les dispositifs idiosyncratiques que chaque société invente pour satisfaire (plus ou moins) ces fonctions fondamentales. Ainsi, les arrangements institutionnels sont spécifiques à chaque société et dépendent de son histoire, de ses emprunts culturels aux autres sociétés, et d'autres facteurs. La justice ou la sécurité, par exemple, peuvent être assurées par une grande variété d'arrangements.

En résumé, IPD est fondée sur l'évaluation des fonctions institutionnelles (approche *de facto*), sans égards pour les arrangements spécifiques (*de jure*) qui assurent (ou pas) la réalisation effective de ces fonctions fondamentales.

Par ailleurs, les indicateurs d'IPD se situent à **différents niveaux du système institutionnel** : certaines variables évaluent des phénomènes institutionnels (par exemple, la corruption ou la segmentation du marché du travail). D'autres évaluent des dispositifs de politiques publiques (par exemple la régulation de la concurrence), ou des résultats de ces politiques (par exemple, la qualité de l'éducation et de la santé publiques de base). Les recherches menées à partir des données de la base pourront tenir compte, au besoin, de ces différents niveaux au sein du système institutionnel d'ensemble.

Enfin, l'analyse globale des systèmes institutionnels à l'aide d'IPD permet la comparaison entre les différentes **combinaisons institutionnelles** des pays en vue d'évaluer si ces combinaisons sont favorables ou défavorables à la croissance économique. En effet, nous faisons l'hypothèse que ce sont avant tout les combinaisons institutionnelles, plus que les caractéristiques des institutions prises séparément, qui influent sur les performances économiques (Amable, 2000).

Cela signifie que le profil institutionnel d'un pays ne peut pas être évalué par l'addition de ses caractéristiques institutionnelles, mais à partir de la composition de ces variables **selon une approche multicritères**. Pour cette raison, nous n'agrégeons pas l'ensemble des indicateurs élémentaires de la base en un seul indicateur synthétique censé représenter la qualité globale des institutions de chaque pays, ordonnable en un classement unique. Instruments de représentation des pays, les profils institutionnels dans leur ensemble ne sont pas strictement ordonnables et ne visent pas à classer les pays<sup>2</sup>. Cet exercice n'aurait aucun sens.

---

<sup>2</sup> Nous avons choisi de donner à la base de données le nom de « Profils Institutionnels » en raison de cette caractéristique essentielle.

### 2.3. L'enrichissement de la base de données de la première version (IPD 2001) à IPD 2009

La mesure des institutions constitue un nouveau champ de savoir encore bourgeonnant. Il n'existe pas de consensus scientifique sur la façon cohérente de mesurer les caractéristiques institutionnelles des sociétés. Comme il a été indiqué *supra*, le projet IPD vise à créer des outils quantitatifs pour explorer la relation entre institutions et développement. A cette fin, IPD cherche, depuis sa création en 2001, à intégrer les développements les plus pertinents de la littérature économique relative à cette exploration.

IPD 2006 a ainsi intégré les contributions sur le monopole focal de gouvernance (Meisel, 2004) dans la fonction 5 intitulée « Coordination des acteurs, vision stratégique, innovation ». Cet enrichissement a permis d'effectuer une distinction entre les caractéristiques institutionnelles des pays « convergents » (ceux qui ont une croissance de long terme plus élevée que celle des pays développés) et ceux des pays « divergents » (respectivement : « moins élevée »). Cette distinction porte notamment sur les capacités de gouvernance regroupées dans cette fonction 5 qui décrit l'aptitude de l'État à faire converger les intérêts et les anticipations des agents publics et privés, la vision stratégique des autorités, les capacités d'absorption technologique de l'économie (Meisel et Ould Aoudia, 2008). Ces résultats convergent avec ceux du « *Growth Report* » (Spence et al., 2008).

Dans IPD 2009, nous avons approfondi l'enrichissement de la base dans la sphère de l'économie politique, prenant en compte les travaux de North, Wallis et Weingast (2008) et ceux de Khan (2008 et 2009). Ainsi, IPD 2009 introduit des concepts créés par ces auteurs comme « l'ouverture de l'ordre social », le « contrôle de la violence », « l'usage des rentes ». IPD 2009 intègre également les contributions de Chris de Neubourg sur le marché du travail, et ceux d'Adam Szirmai (2009) sur les perspectives de long terme dans le champ institutionnel. Enfin, IPD 2009 a incorporé des variables sur le champ de la sécurité foncière<sup>3</sup>.

De nouvelles variables ont été créées à travers ce processus d'enrichissement et incluses dans le cadre analytique de la base.

En raison de ces enrichissements qui ont modifié le champ thématique de la base, les comparaisons inter-temporelles à partir des trois versions de la base (2001, 2006 et 2009) sont délicates : **au fil des versions, la priorité a été clairement donnée à l'amélioration de la base plutôt qu'à la comparabilité dans le temps.**

En outre, comme expliqué dans le document qui présente IPD 2006 (Meisel et Ould Aoudia, 2007), l'évaluation des caractéristiques institutionnelles, subjective par nature, peut dépendre de l'évolution des regards des personnes qui répondent au questionnaire. La fragilité de la comparabilité dans le temps des indicateurs institutionnels a été largement documentée dans la littérature (Arndt et Oman, 2006 ; Kaufmann, Kraay and Mastruzzi, 2009).

Ceci n'implique pas que l'analyse des changements institutionnels sur la base des différentes versions d'IPD est impossible. Les travaux devront tenir compte des différences entre les différentes versions de la base et des erreurs de mesures potentielles dans le temps.

La prochaine édition d'IPD est prévue pour 2012.

---

<sup>3</sup> IPD 2009 a incorporé un jeu d'indicateurs sur ce champ en collaboration avec le comité technique « Sécurité foncière » de l'AFD et du ministère français des Affaires étrangères (Lavigne-Delville et Durand-Lasserve, 2009).

### 3. Construction de la base de données

#### « Institutional Profiles Database 2009 » (IPD 2009)

##### 3.1. La collecte des données

Le questionnaire IPD, rédigé en français<sup>4</sup>, a été adressé en février 2009 aux services économiques du MINEIE et aux agences locales de l'AFD présentes dans les pays couverts. La collecte des données a pris quatre mois. Les personnes chargées de répondre au questionnaire avaient à donner réponse à 382 questions (les items élémentaires codés par une lettre et un chiffre à 4 digits<sup>5</sup>). Les questionnaires dont toutes les réponses n'étaient pas documentées ont été renvoyés pour complément d'information. IPD n'incorpore pas de sources de données externes au questionnaire.

IPD 2001 et IPD 2006 comportaient des variables « de flux » évaluant les réformes institutionnelles, aux cotés des variables « de stock », évaluant l'état des institutions au moment de l'enquête. IPD 2009 ne comporte que des variables « de stock ».

##### 3.2. Le système de notation

Les résultats de l'enquête sont des variables discrètes ordonnées. La notation s'est effectuée :

- soit de 1 à 4 quand la question portait sur l'évaluation d'un phénomène (exemple : niveau de la corruption) ;
- soit de 0 à 4 quand la question portait sur l'existence d'un dispositif (si non = 0) et sur la qualité de sa mise en œuvre (si oui, notez de 1 = faible qualité d'application à 4 = forte qualité d'application).  
Exemple : existence et efficacité de la mise en œuvre du dispositif de régulation de la concurrence.

Afin de réduire la subjectivité des réponses, les questions ont été, chaque fois que possible, décomposées en variables élémentaires les plus objectives possible. Par exemple, la question sur la « Transparence de l'action publique dans le champ économique » (indicateur A300) est décomposée en six variables élémentaires.

#### Encadré 1.

##### Exemple extrait du questionnaire

##### **A300. Transparence de l'action publique dans le champ économique**

Si pas de publication, mettre 0 - si publication, noter de 1 = pas fiable à 4 = totalement fiable

A3000	Budget de l'État	de 0 à 4
A3001	Fonds extra-budgétaires	4 = pas de fonds extra-budgétaires
A3002	Comptes des entreprises publiques	de 0 à 4
A3003	Comptes des banques publiques	de 0 à 4
A3004	Statistiques économiques et financières de base (comptabilité nationale, indices de prix, commerce extérieur, monnaie et crédit....)	de 0 à 4
A3005	La consultation du FMI au titre de l'article IV est-elle publiée ?	(non = 0 ; oui partiellement = 2 ; oui totalement = 4)

L'indicateur A300 (à 3 digits) de « Transparence de l'action publique dans le champ économique » que nous retiendrons finalement sera formé par agrégation des six items élémentaires à 4 digits, codés de A3000 à A3005.

<sup>4</sup> Les intitulés des variables sont présentés en français et en anglais dans IPD.

<sup>5</sup> Par exemple l'item élémentaire B7021 correspond au secteur B (marché des biens et services) et à la fonction 7 (régulation des marchés, dialogue social) de la grille analytique présentée dans le tableau 1.

### 3.3. Vérification des données

Le processus de vérification des données d'IPD est effectué sur les réponses fournies par les répondants aux questions (les items élémentaires à 4 digits). Le présent paragraphe expose la méthode adoptée, visant à minimiser les biais dans la base de données et à maximiser la variance des indicateurs.

#### L'information quantitative et qualitative tirée des questionnaires

La collecte des données est alimentée par deux types d'informations. Tout d'abord, IPD inclut les données **quantitatives** telles qu'inscrites dans les réponses aux questions des items élémentaires.

Deuxièmement, le recueil des données inclut les informations **qualitatives** fournies par les commentaires que les répondants peuvent ajouter pour chacune des questions. Environ 10 % des réponses sont accompagnées d'un commentaire. Ceux-ci apportent une information additionnelle sur la notation effectuée, ou manifestent une difficulté de compréhension de la question. Dans ce dernier cas, la question est reposée au répondant après clarification.

Sur la base des commentaires, quelques questions « faibles » ont été identifiées et éliminées d'IPD. Ces questions « faibles » sont celles qui ne sont pas pertinentes pour tous les pays, celles qui ont été incomprises pour plusieurs pays en raison de formulations ambiguës. Sur un total de 382 questions initialement présentes dans le questionnaire, 25 d'entre elles ont été éliminées, conduisant à une base comportant au final 367 items élémentaires documentés par pays.

#### Cohérence de la base IPD

Le processus de vérification et de nettoyage de la base s'effectue également en contrôlant la cohérence logique des réponses. Ainsi, la question B400 « Privatisations dans le secteur non financier depuis 2006 » est suivie par la question B402 « Gouvernance du programme de privatisation ». Dans le cas où il a été répondu 0 à B400 (pas de privatisation), nous vérifions que les réponses à la question sur la gouvernance du processus sont bien 0.

La cohérence temporelle des réponses est aussi contrôlée pour les questions qui étaient documentées dans IPD 2001 et/ou dans IPD 2006. La plupart des caractéristiques institutionnelles (comme les ségrégations selon le sexe sur le marché du travail) ne changent pas considérablement sur une période de trois ans. Quand un changement de notation important apparaît, les répondants sont invités à confirmer ou infirmer leur réponse initiale. Les questions qui portent sur les politiques publiques, où les modifications peuvent être importantes sur une période courte, ne sont jamais modifiées.

#### Situations particulières et recodification

Quelques questions soulèvent des problèmes particuliers : quand une caractéristique institutionnelle n'est pas pertinente pour un pays, nous cherchons à « neutraliser » les réponses, autant que possible. Chaque cas est particulier.

Par exemple, deux pays, Hong Kong et Singapour, n'ont pas de zone rurale significative. Pour ces pays, les indicateurs concernant ces zones se voient attribuer la même valeur que pour les zones urbaines (questions B606, B609, B705 et D900). Dans le même esprit, quelques pays n'ont pas d'institutions décentralisées au niveau « subnational ». Dans ce cas, on attribue les mêmes notes que celles fournies pour le niveau national (questions A107 et A108).

Quelques pays n'ont pas de forces de l'ordre autres que la police et l'armée (question A2013). Pour ces pays, la note attribuée est la moyenne simple des réponses fournies aux autres questions de cet indicateur (« Contrôle politique sur les corps armés légaux » : sur l'armée (A2010), sur la police (A2011), sur les services secrets (A2012)).

Pour quelques pays, il est indiqué qu'il n'y pas de banques publiques. Pour la question A3003 (« Transparence de l'action publique dans le champ économique : comptes des banques publiques »), on reporte la note fournie pour les « comptes des entreprises publiques » (A3002).

La recodification intervient également dans les questions concernant les ressources naturelles (B3030 et B3031) ou concernant la présence de groupes minoritaires dans la population (B6082). Un pays sans ressources naturelles ou sans groupes minoritaires se verra attribué une note égale à la médiane des réponses des autres pays disposant de ces caractéristiques.

Enfin, nous avons construit un indicateur évaluant les subventions publiques aux prix des produits de première nécessité (A908f), à partir des variables B4041 (« Subventions directes aux prix des produits de base ») et B4042 (« Pétrole : écart du prix à la pompe par rapport aux prix mondiaux »)<sup>6</sup>. Bien que cet indicateur n'apporte pas d'information supplémentaire extérieure à la base, il constitue un « marqueur » utile des politiques publiques sur ce thème.

### 3.4. Comparaison d'IPD 2009 avec des indicateurs institutionnels externes (calibrage)

Certains indicateurs de la base ont été comparés avec des indicateurs institutionnels externes pour en évaluer la proximité avec IPD 2009. L'exercice de calibrage permet d'identifier des *outliers*, c'est-à-dire des variables/pays présentant des écarts entre des indicateurs d'IPD et des indicateurs provenant d'autres bases de données couvrant le même champ thématique. Les indicateurs externes utilisés proviennent de cinq sources : le World Bank Institute, Transparency International, Reporters sans frontières, Freedom House et Heritage Foundation<sup>7</sup>.

IPD couvrant un champ thématique plus large que les autres bases de données institutionnelles, d'importantes parties d'IPD ne peuvent être concernées par cet exercice de calibrage, par manque d'indicateurs comparables.

#### Méthodologie du calibrage

Tout d'abord, les indicateurs externes sont recalculés dans un intervalle 0-4 pour faciliter la comparaison avec ceux d'IPD. Ensuite, nous recherchons dans IPD 2009 les indicateurs qui expriment au plus près les caractéristiques institutionnelles de l'indicateur externe que nous voulons utiliser pour le calibrage. Enfin, une régression linéaire est effectuée, en prenant l'indicateur externe comme variable expliquée et le (ou les) indicateur(s) d'IPD comme variable(s) explicative(s). Les variables explicatives doivent avoir une *p-value*<sup>8</sup> inférieure à 0,1 pour être retenues dans la régression. La valeur du R<sup>2</sup> indique la part de la variance de l'indicateur externe expliquée par le (ou les) indicateur(s) d'IPD 2009. Les variables/pays sont identifiées comme *outliers* en utilisant un intervalle de confiance à 95 %.

Le traitement des variables/pays présentant un écart significatif avec l'indicateur externe dans la régression suit les étapes suivantes : une recherche est effectuée dans les réponses au questionnaire concernant la variable/pays en question pour chercher si un commentaire peut expliquer l'écart de la réponse. Quand les données existent, une comparaison est faite avec les valeurs correspondantes d'IPD 2009 dans les bases IPD 2001 et/ou IPD2006, pour chercher de l'information supplémentaire. Enfin, les explications qualitatives fournies avec l'indicateur externe, quand elles existent, permettent d'évaluer la proximité des contenus entre les indicateurs comparés.

#### Résultats du calibrage

Les résultats, présentés en détail dans l'annexe II, montrent que les régressions effectuées présentent des coefficients significatifs : toutes les *p-values* sont inférieures à 0,01, excepté pour la variable A800

---

<sup>6</sup> La variable agrégée A908f est arbitrairement construite comme suit : 1 x B4041 (inversée) + 1/3 x B4042 (inversée). Le résultat est recalculé dans l'intervalle 0-4.

<sup>7</sup> Les données ont été recueillies en juillet 2009 en provenance de :

- World Bank Institute, World Governance Indicators : <http://wbi.worldbank.org/wbi/>
- Transparency International : <http://www.transparency.org/>
- Reporters sans frontières : <http://www.rsf.org/>
- Freedom House : <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=1>
- Heritage Foundation : <http://www.heritage.org/>

<sup>8</sup> La *p\_value* permet d'interpréter les résultats de tests statistiques. Dans ce cadre, une *p\_value* faible implique que la variable étudiée explique l'indicateur externe de manière significative.



(0.055)<sup>9</sup>. Les indicateurs d'IPD 2009 expliquent une part élevée de la variance des indicateurs externes. La moyenne des R<sup>2</sup> ajustés pour toutes les régressions est 0,72.

Pour les indicateurs d'IPD 2009 testés, l'exercice de calibrage confirme donc leur corrélation élevée avec les indicateurs externes. Ce résultat avait été obtenu dans les calibrages effectués sur IPD 2001 et IPD 2006. Comme dans les exercices précédents, les écarts observés relèvent essentiellement de différences de définition et de formulation entre les sources (IPD *versus* autres indicateurs).

Au total, le but du calibrage n'est pas d'aligner des indicateurs d'IPD 2009 sur les indicateurs externes, mais d'identifier d'éventuelles incohérences majeures au niveau de l'ensemble des indicateurs analysés. En outre, il faut ajouter qu'une grande partie des indicateurs testés d'IPD sont inclus dans la dernière version des WGI de la Banque mondiale (avec leurs valeurs d'IPD 2006). Pour cette raison supplémentaire (risque de circularité), et puisqu'aucune contradiction importante n'a été détectée, il a été décidé de maintenir IPD 2009 inchangée.

### 3.5. L'agrégation des données

Tous les 367 items élémentaires d'IPD (à 4 digits) sont disponibles dans la base en accès libre sur les sites indiqués *supra*, dans leur échelle ordinale (1-2-3-4 ou 0-1-2-3-4). Les recherches peuvent être effectuées à partir de ces données, qui sont des variables discrètes.

Cependant, il peut être préférable de travailler sur une version réduite de la base, à partir d'indicateurs agrégés. L'objectif principal de l'agrégation des indicateurs est de concentrer l'information contenue dans la base de données : l'agrégation implique d'accepter de perdre de l'information, dont on peut supposer qu'elle recèle une part importante de « bruit », pour gagner en lisibilité sur l'ensemble des données agrégées. Le niveau optimal d'agrégation et la méthode adoptée<sup>10</sup> dépendent des objectifs poursuivis dans la recherche.

Nous avons procédé à une réduction de la base, et mettons à la disposition des chercheurs, à côté de la base détaillée (367 items), deux versions agrégées d'IPD, « prêtes à l'emploi », incluant respectivement 133 et 93 indicateurs agrégés.

Nous exposons, dans les paragraphes suivants, la méthode d'agrégation adoptée pour construire les deux versions réduites d'IPD.

La première étape a consisté à réduire les données de la base selon la structure d'origine du questionnaire. Les items élémentaires (à 4 digits) sont en effet regroupés dans le questionnaire par leur proximité thématique. Les 367 items élémentaires à 4 digits ont donc été agrégés, dans une première étape, en 133 indicateurs (dont les codes portent 1 lettre et 3 digits). Une seconde agrégation réduit encore la base à 93 indicateurs (dont les codes portent 1 lettre et 2 digits).

#### **Étape 1 : agrégation des 367 variables en 133 indicateurs (de 4 digits à 3 digits)**

Dans le questionnaire, les 367 variables à 4 digits sont les réponses au questionnaire IPD. Elles sont assemblées en sous-groupes de variables dont le contenu est proche, qui forment un indicateur (à 3 digits). Ces indicateurs à 3 digits constituent le premier niveau d'agrégation. Par exemple l'indicateur « A300. Transparence de l'action publique dans le champ économique » est formé par six variables à 4 digits : A3000, A3001, A3002, A3003, A3004 et A3005 (voir au paragraphe 3.2.).

Le calcul des corrélations ordinaires (Pearson et Polychoric, prenant en compte le caractère ordinal des données), permet de vérifier que les sous-groupes d'items à 4 digits rassemblent des variables positivement corrélées, condition nécessaire pour les agréger. Quand la corrélation est négative, les variables sont isolées dans des indicateurs distincts. Ensuite, les variables sont agrégées à l'aide d'une

---

<sup>9</sup> L'indicateur de Reporters sans frontières est fondé sur deux critères : la liberté de la presse et la liberté d'accès à Internet. Afin d'avoir la combinaison de variables d'IPD la plus proche possible de cet indicateur, la variable d'IPD A800 qui comprend la liberté d'accès à Internet a été maintenue, en dépit de la valeur relativement élevée de sa p-value.

<sup>10</sup> Il existe une grande diversité de méthodes d'agrégation (OCDE, 2005).

moyenne pondérée. Les poids adoptés sont les écarts-types de chacun des items pour tous les pays<sup>11</sup>. Cela signifie qu'un item élémentaire à 4 digits qui aurait une valeur identique pour tous les pays (qui ne discriminerait donc pas du tout les pays) aurait un poids nul dans l'agrégation. La méthode adoptée aboutit ainsi à donner un poids d'autant plus élevé à un item qu'il a une forte dispersion. La base de données ainsi agrégée à 3 digits fournit 133 indicateurs.

### Cas particuliers dans l'agrégation

Les chercheurs qui souhaiteraient utiliser d'autres méthodes d'agrégation devront exclure du processus quelques variables qui sont, par nature, non agrégables. C'est le cas pour les sous-questions de l'indicateur A801 « Proximité politique du pays avec les grands pays acteurs mondiaux ou régionaux ».

Quelques indicateurs ont été agrégés par méthode multiplicative, en raison de leur nature : l'indicateur B701 « Concurrence dans la distribution (consommation des ménages) » est formé par trois items élémentaires : B7010 « Part de la grande distribution dans le commerce de détail (consommation des ménages) », B7011 « Part de la distribution assurée par des grandes firmes nationales » et B7012 « Part de la distribution assurée par des grandes firmes étrangères ». L'agrégation multiplicative a été aussi menée pour l'indicateur C900 « Micro-crédit », qui est composé de trois items élémentaires : C9000 « Micro-crédit informel », C9001 « Micro-crédit institutionnel (soutenu par des ONG, des banques...) », et C9002 « Qualité des garanties du micro-crédit (informel ou institutionnel) ». Dans les deux cas, les résultats de la multiplication ont ensuite été recalculés dans l'intervalle 0-4.

### Étape 2 : agrégation des 133 indicateurs en 93 indicateurs (de 3 digits à 2 digits)

La base agrégée en 133 indicateurs (à 3 digits) contient encore un nombre trop élevé de variables pour certaines analyses statistiques, comme la classification ou l'analyse discriminante, par rapport au nombre limité d'observations (123 pays). Il a donc été procédé à un second niveau d'agrégation à partir de la base à 3 digits, en utilisant la même méthode de moyenne pondérée par les écarts-types de chaque variable pour tous les pays.

Les variables à 3 digits sont agrégées au sein de chacune des neuf fonctions institutionnelles, sur la base de leurs corrélations positives, comme pour l'étape 1.

Le tableau 2 résume les différentes étapes du processus de réduction de la base.

**Tableau 2. : Trois niveaux d'information, selon leur degré d'agrégation**

Les trois bases de données IPD 2009	Nombre de variables
Items élémentaires à 4 digits	367
Variables à 3 digits	133
Variables à 2 digits	93

En annexe III, nous présentons une **vue d'ensemble** qui expose les deux bases de données réduites, à 133 et à 93 indicateurs. Les libellés des variables agrégées présentés dans cette vue d'ensemble sont des résumés exprimant le contenu de chacun des indicateurs. Ils ne reproduisent pas forcément le libellé de la base complète à 4 digits.

<sup>11</sup> D'autres méthodes d'agrégations sont possibles. Par exemple, on peut utiliser l'Analyse en composantes principales (ACP) sur les variables regroupées au sein de chacune des 9 fonctions qui structurent IPD (pour conserver la partition initiale de la base).

## Conclusion

IPD fournit un outil original pour mesurer et comprendre la relation entre les différentes dimensions institutionnelles et la croissance économique à long terme.

IPD procure une information détaillée, dans la version complète de la base, mais aussi une information agrégée. Nous encourageons les chercheurs à utiliser ces versions agrégées, mais aussi à explorer d'autres méthodes d'agrégation.

En rendant compte de la grande diversité des caractéristiques institutionnelles des pays en développement et en transition, IPD permet aux chercheurs d'explorer quels facteurs institutionnels sont associés au développement et à la croissance, ou aux blocages de la croissance.

IPD illustre cette diversité des institutions formelles et informelles des pays, ainsi que la diversité de leurs combinaisons dans leur relation avec la croissance économique.

Les utilisateurs de la base garderont à l'esprit que les pays présentent une large variété de valeurs et de normes qui se reflètent dans leurs caractéristiques institutionnelles.

\*\*\*

## Sigles et abréviations

ACP	Analyse en composantes principales
CEPII	Centre d'études prospectives et d'informations internationales
ENSAE	École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique
GDP	Gross Domestic Product (Produit intérieur brut - PIB)
IPD	Institutional Profiles Database
IPD 2009	Institutional Profiles Database 2009
JEL	Journal of Economic Literature
MINEIE	Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi
MGSoG	Maastricht Graduate School of Governance
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
UNU-MERIT	United Nations University – Maastricht Economic Research Institute on Innovation and Technology
WGI	Worldwide Governance Indicators

## Bibliographie

- AMABLE, B. (2000), "Institutional complementarity and diversity of social systems of innovation and production", *Review of International Political Economy*, vol. 7, Issue 4 December.
- ARNDT, Ch. and Ch. OMAN (2006), *Uses and Abuses of Governance Indicators*, OECD, Development Centre, Paris.
- AOKI, M. (2001), *Toward a Comparative Institutional Analysis*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- KHAN, M. H. (2008), "Vulnerabilities in Market-led Growth Strategies and Challenges for Governance", *DFID Research Paper Series on Governance for Growth*. School of Oriental and African Studies, University of London, London.
- KHAN, M. H. (2009), *Learning, Technology Acquisition and Governance Challenges in Developing Countries*, Mimeo.
- KAUFMANN, D., A. KRAAY and P. ZOIDO-LOBATON (1999), "Governance Matters", *World Bank Working Paper n° 2196*, World Bank Institute, Washington, D.C.
- KAUFMANN, D., A. KRAAY and P. ZOIDO-LOBATON (2002), "Governance Matters II", *World Bank Working Paper n° 2772*, World Bank Institute, Washington, D.C.
- KAUFMANN, D., A. KRAAY and M. MASTRUZZI (2009), "Governance Matters VIII: Aggregate and Individual Governance Indicators 1996-2008", *World Bank Working Paper n° 4978*, World Bank Institute, Washington, D.C.
- LAVIGNE-DELVILLE, Ph. et A. DURAND-LASSERVE (sous la direction de) (2009), *Gouvernance foncière et sécurisation des droits dans les pays du Sud*, livre blanc des acteurs français de la coopération, comité technique « Foncier et Développement », MAE, AFD.
- MEISEL, N. (2004), *Governance Culture and Development : A Different Perspective on Corporate Governance*, OECD, Development Centre, Paris.
- MEISEL, N. et J. OULD AOUDIA (2007), *Une nouvelle base de données institutionnelles : « Profils Institutionnels 2006 »*, AFD, Document de travail n° 46.
- MEISEL, N. et J. OULD AOUDIA (2008), *La « bonne gouvernance » est elle une bonne stratégie de développement ?*, AFD, Document de travail n° 58.
- OECD (2005), *Handbook on Constructing Composite Indicators: Methodology and User Guide*, Statistic Working Papers, Paris.
- NORTH, D. C. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, UK.
- NORTH, D. C. (1994), "Economic Performance through Time", *American Economic Review*, 84 (3).
- NORTH, D.C., J. WALLIS and B. WEINGAST (2008), *Violence and Social Orders: A conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History*, Cambridge University Press, UK.
- RODRIK, D. (2008), "Governance, Growth, and Development Decision-making : Thinking about Governance", World Bank Institute.
- SPENCE, M. and al. (2008), *The Growth Report: Strategies For Sustained Growth And Inclusive Development*, Commission on Growth and Development, World Bank.
- SZIRMAI, A. (2009), *Explaining Success and Failure in Economic Development*, UNU-MERIT, Maastricht.

## Annexe I. Les 123 pays couverts par IPD 2009

(nous avons adopté les codes pays utilisés par la Banque mondiale)

IPD 2009 : 123 pays								
1	<b>AGO</b>	Angola	42	<b>GRC</b>	Grèce	83	<b>NPL</b>	Népal
2	<b>ARE</b>	Émirats arabes unis	43	<b>GTM</b>	Guatemala	84	<b>NZL</b>	Nouvelle-Zélande
3	<b>ARG</b>	Argentine	44	<b>HKG</b>	Hong Kong	85	<b>OMN</b>	Oman
4	<b>AUS</b>	Australie	45	<b>HND</b>	Honduras	86	<b>PAK</b>	Pakistan
5	<b>AUT</b>	Autriche	46	<b>HTI</b>	Haïti	87	<b>PAN</b>	Panama
6	<b>AZE</b>	Azerbaïdjan	47	<b>HUN</b>	Hongrie	88	<b>PER</b>	Pérou
7	<b>BEL</b>	Belgique	48	<b>IDN</b>	Indonésie	89	<b>PHL</b>	Philippines
8	<b>BEN</b>	Bénin	49	<b>IND</b>	Inde	90	<b>POL</b>	Pologne
9	<b>BFA</b>	Burkina Faso	50	<b>IRL</b>	Irlande	91	<b>PRT</b>	Portugal
10	<b>BGD</b>	Bangladesh	51	<b>IRN</b>	Iran	92	<b>PRY</b>	Paraguay
11	<b>BGR</b>	Bulgarie	52	<b>ISR</b>	Israël	93	<b>QAT</b>	Qatar
12	<b>BHR</b>	Bahreïn	53	<b>ITA</b>	Italie	94	<b>ROM</b>	Roumanie
13	<b>BOL</b>	Bolivie	54	<b>JOR</b>	Jordanie	95	<b>RUS</b>	Russie
14	<b>BRA</b>	Brésil	55	<b>JPN</b>	Japon	96	<b>SAU</b>	Arabie saoudite
15	<b>BWA</b>	Botswana	56	<b>KAZ</b>	Kazakhstan	97	<b>SDN</b>	Soudan
16	<b>CAF</b>	Rép. centrafricaine	57	<b>KEN</b>	Kenya	98	<b>SEN</b>	Sénégal
17	<b>CAN</b>	Canada	58	<b>KHM</b>	Cambodge	99	<b>SGP</b>	Singapour
18	<b>CHE</b>	Suisse	59	<b>KOR</b>	Corée du Sud	100	<b>SVK</b>	Slovaquie
19	<b>CHL</b>	Chili	60	<b>KWT</b>	Koweït	101	<b>SVN</b>	Slovénie
20	<b>CHN</b>	Chine	61	<b>LAO</b>	Laos	102	<b>SWE</b>	Suède
21	<b>CIV</b>	Côte d'Ivoire	62	<b>LBN</b>	Liban	103	<b>SYR</b>	Syrie
22	<b>CMR</b>	Cameroun	63	<b>LBY</b>	Libye	104	<b>TAI</b>	Taïwan
23	<b>COG</b>	Congo	64	<b>LKA</b>	Sri Lanka	105	<b>TCD</b>	Tchad
24	<b>COL</b>	Colombie	65	<b>LTU</b>	Lituanie	106	<b>TGO</b>	Togo
25	<b>CUB</b>	Cuba	66	<b>LVA</b>	Lettonie	107	<b>THA</b>	Thaïlande
26	<b>CYP</b>	Chypre	67	<b>MAR</b>	Maroc	108	<b>TUN</b>	Tunisie
27	<b>CZE</b>	Rép. tchèque	68	<b>MDG</b>	Madagascar	109	<b>TUR</b>	Turquie
28	<b>DEU</b>	Allemagne	69	<b>MEX</b>	Mexique	110	<b>TZA</b>	Tanzanie
29	<b>DNK</b>	Danemark	70	<b>MLI</b>	Mali	111	<b>UGA</b>	Ouganda
30	<b>DOM</b>	Rép. dominicaine	71	<b>MLT</b>	Malte	112	<b>UKR</b>	Ukraine
31	<b>DZA</b>	Algérie	72	<b>MNG</b>	Mongolie	113	<b>URY</b>	Uruguay
32	<b>ECU</b>	Équateur	73	<b>MOZ</b>	Mozambique	114	<b>USA</b>	États-Unis
33	<b>EGY</b>	Égypte	74	<b>MRT</b>	Mauritanie	115	<b>UZB</b>	Ouzbékistan
34	<b>ESP</b>	Espagne	75	<b>MUS</b>	Maurice	116	<b>VEN</b>	Venezuela
35	<b>EST</b>	Estonie	76	<b>MYS</b>	Malaisie	117	<b>VNM</b>	Vietnam
36	<b>ETH</b>	Éthiopie	77	<b>NAM</b>	Namibie	118	<b>YEM</b>	Yémen
37	<b>FIN</b>	Finlande	78	<b>NER</b>	Niger	119	<b>YUG</b>	Serbie
38	<b>FRA</b>	France	79	<b>NGA</b>	Nigeria	120	<b>ZAF</b>	Afrique du Sud
39	<b>GAB</b>	Gabon	80	<b>NIC</b>	Nicaragua	121	<b>ZAR</b>	Congo (Rép. dém.)
40	<b>GBR</b>	Royaume-Uni	81	<b>NLD</b>	Pays-Bas	122	<b>ZMB</b>	Zambie
41	<b>GHA</b>	Ghana	82	<b>NOR</b>	Norvège	123	<b>ZWE</b>	Zimbabwe

## Annexe II.

### Résultats du calibrage

#### Comparaison d'indicateurs externes avec des indicateurs d'IPD 2009 (1/2)

Source	Banque Mondiale									
Indicateurs	Voice and Accountability		Political Instability and Violence	Gov. Effectiveness	Regulatory Burden			Rule of Law		Control of Corruption
Constante	-1.52		-1.51	-0.48	-0.92			-2.04		-0.79
IPD 2009	A105	A100	A200	A303	A300	B300	B404	A200	A303	A302
Coefficient	0.72	0.57	1.28	0.88	0.66	0.23	0.26	0.73	0.65	1.04
P-value	--0.00	-0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
R <sup>2</sup> ajusté	0.871		0.75	0.593	0.718			0.678		0.805
Variables/Pays outliers	CMR, HTI, MNG, NAM, QAT, SDN, ZAR		BGD, BWA, ETH, GTM, LBN, NAM, SYR	ARE, BHR, CHE, CUB, HTI, QAT, SGP	COG, JPN, NPL, SAU, SGP, URY			CUB, HTI, QAT		IRN, KEN, NAM, ROM, SDN

Source : World Bank Institute, *Worldwide Governance Indicators* (WGI), 2008

#### Comparaison d'indicateurs externes avec certains des indicateurs d'IPD 2009 (2/2)

Source	Transparency International	Freedom House		Reporters sans Frontières		Heritage Foundation
Indicateurs	Corruption Perception Index	Political rights		Freedom of press		Business freedom
Constante	-0.93	6.15		3.57		0.61
IPD 2009	A302	A100	A103	A103	A800	B300
Coefficient	1.05	-0.81*	-0.78*	-0.56*	-0.25*	0.62
P-value	0.00	0.00	0.00	0.00	0.06	0.00
R <sup>2</sup> ajusté	0.78	0.80		0.58		0.61
Variables/ Pays outliers	DOM, IRN, KEN, MOZ, SDN	BFA, CMR, HTI, IDN, KHM, MLI, MNG, NAM, TCD, TUN		CHN, ISR, LKA, PAK, PHL, QAT, VNM		CUB, HKG, LBY, ZWE

\* Les coefficients sont négatifs car les données sont échelonnées dans la direction opposée.

Sources : Transparency International, Freedom House, Reporters sans Frontières, Heritage Foundation.

## Annexe III. Vue d'ensemble d'IPD 2009 : variables à 2 digits et à 3 digits

A. Institutions publiques, Société civile	B. Marché des biens et services	C. Marché des capitaux	D. Marché du travail et Relations sociales
<b>1- Institutions politiques</b>			
<b>Démocratie, Légalité et Libertés</b> a10			<b>Libertés et pluralisme syndical</b> d10
légalité des institutions politiques A100			libertés syndicales D100
participation politique A101			pluralisme syndical et autonomie D101
équilibre des pouvoirs A102			
libertés publiques A103			
liberté des médias A104			
<b>Stabilité et Légitimité politique</b> a11			
stabilité politique A105			
légitimité de fait des autorités politiques A106			
<b>Décentralisation</b> a12			
décentralisation : dévolution des pouvoirs A107			
décentralisation : autonomie d'action A108			
<b>2 - Sécurité des personnes et des biens, Ordre public</b>			
<b>Sécurité intérieure et Contrôle de la violence</b> a20			
sécurité intérieure A200			
contrôle par l'État des corps armés A201			
<b>Contrôle de la violence de l'État par les ONG</b> a21			
Contrôle de la violence de l'État par les ONG A202			
<b>Sécurité extérieure</b> a22			
sécurité extérieure A203			
<b>3 - Fonctionnement des administrations publiques</b>			
<b>Gouvernance de l'Administration et la Justice</b> a30	<b>Facilité de création d'une entreprise</b> b30		
politiques économiques: transparence A300	facilité de création d'une entreprise B300		
politiques économiques: lisibilité A301	<b>Zones économiques</b> b31		
contrôle de la corruption A302	importance des zones économiques B301		
efficacité système fiscal A303	<b>Intérêt général dans la relation État-Entreprises</b> b32		
transparence des marchés publics A304	intérêt général dans la relation État - entreprises B302		
efficacité de la justice A305	<b>Gouvernance des ressources naturelles</b> b33		
efficacité de la gouvernance urbaine A306	gouvernance des ressources naturelles B303		
<b>Autonomie des politiques publiques</b> a31			
autonomie des politiques publiques par rapport aux acteurs économiques A307			
<b>Influence des bailleurs</b> a32			
influence des bailleurs sur les politiques publiques A308			
<b>Autonomie de fonctionnement et de création des organisations</b> a33			
autonomie de fonctionnement des organisations A309			
autonomie de création des organisations A310			
<b>Capacités de l'État à réformer</b> a34			
capacités de l'État à mener des réformes <u>dans</u> le champ politique A311			
capacités de l'État à mener des réformes <u>hors</u> du champ politique A312			
<b>Exonérations fiscales</b> a35			
exonérations fiscales A313			



#### 4 - Liberté de fonctionnement des marchés


<b>Privatisations</b>	<b>b40</b>
privatisations depuis 2006	B400
<b>Nationalisations</b>	<b>b41</b>
nationalisations depuis 2006	B401
<b>Gouvernance des privatisations</b>	<b>b42</b>
gouvernance des privatisations depuis 2006	B402
<b>Performances des Entreprises publiques</b>	<b>b43</b>
performances des entreprises publiques	B403
<b>Liberté des prix</b>	<b>b44</b>
liberté des prix	B404
<b>Unicité du taux de change</b>	<b>b45</b>
unicité du taux de change	B405

<b>Privatisations financières</b>	<b>c40</b>
privatisations d'entreprises financières depuis 2006	C400
<b>Nationalisations financières</b>	<b>c41</b>
nationalisations d'entreprises financières depuis 2006	C401
<b>Liberté d'affectation du crédit</b>	<b>c42</b>
liberté d'affectation du crédit	C402

<b>Flexibilité du marché du travail</b>	<b>d40</b>
flexibilité du marché du travail	D400
<b>Reclassement des salariés</b>	<b>d41</b>
reclassement et requalification des salariés	D401

#### 5 - Coordination des acteurs, Vision stratégique, Innovation

<b>Capacités de l'État à coordonner les acteurs</b>	<b>a50</b>
structures de concertation des acteurs publics et privés	A500
coordination des ministères	A501
<b>Capacités stratégiques</b>	<b>a51</b>
vision stratégique des autorités	A502
stratégies des autorités	A503
priorité des élites pour le développement	A504
<b>Capacités d'arbitrage de l'État</b>	<b>a52</b>
capacités d'arbitrage de l'État	A505
<b>Capacités institutionnelles de l'État</b>	<b>a53</b>
politiques publiques : capacités institutionnelles	A506
<b>Capacités politiques de l'État</b>	<b>a54</b>
politiques publiques : capacités politiques	A507
<b>Adaptation, Innovation</b>	<b>a55</b>
aptitude de la société à l'adaptation, l'innovation	A508
<b>Comportements coopératifs au sein de la société</b>	<b>a56</b>
comportements coopératifs au sein de la société	A509
<b>Perspectives de la jeunesse dans le pays</b>	<b>a57</b>
perspectives de la jeunesse dans le pays	A510

<b>Environnement technologique</b>	<b>b50</b>
environnement technologique des entreprises	B500
<b>Soutien public à la R&amp;D</b>	<b>b51</b>
soutien public à la R&D	B501
<b>Densité des relations de sous-traitance</b>	<b>b52</b>
densité des relations de sous-traitance	B502

<b>Compétence des cadres bancaires</b>	<b>c50</b>
compétence des cadres bancaires	C500
<b>Importance du capital-risque</b>	<b>c51</b>
importance du capital-risque	C501
<b>Fonds souverains : orientations</b>	<b>c52</b>
orientation des Fonds souverains	C502

<b>Formation adaptée</b>	<b>d50</b>
formation professionnelle	D500
<b>marché du travail : lien avec système éducatif</b>	<b>D501</b>

#### 6 - Sécurité des transactions et des contrats

<b>Sécurité des transactions et des contrats</b>	<b>a60</b>
sécurité des droits de propriété	A600
sécurité des contrats privés	A601
efficacité de la justice commerciale	A602
efficacité du droit des faillites	A603
<b>Respect des contrats par l'État</b>	<b>a61</b>
respect des contrats par l'État	A604
<b>Importance des faillites d'entreprises</b>	<b>a62</b>
importance des faillites d'entreprises	A605
<b>Application du droit des faillites</b>	<b>a63</b>
application du droit des faillites	A606

<b>Informations sur le marché des biens et services</b>	<b>b60</b>
information sur la situation des entreprises	B600
information sur la qualité des biens et services	B601
respect de la propriété intellectuelle	B602
efficacité du dispositif de défense de la propriété intellec.	B603
<b>Foncier rural : propriété traditionnelle</b>	<b>b61</b>
foncier rural: droits de propriété traditionnelle	B604
<b>Foncier rural : propriété publique</b>	<b>b62</b>
foncier: importance de la propriété publique	B605
<b>Foncier: diversité des statuts</b>	<b>b63</b>
foncier : diversité des statuts	B606
<b>Foncier: reconnaissance diversité statuts</b>	<b>b64</b>
foncier : reconnaissance de la diversité des statuts	B607
<b>Foncier: sécurité foncière</b>	<b>b65</b>
foncier : politiques publiques	B608
foncier : sécurité foncière	B609
<b>Foncier: pression sur la terre</b>	<b>b66</b>
foncier : pression sur la terre	B610
<b>Foncier et grands investisseurs</b>	<b>b67</b>
foncier et grands investisseurs	B611

<b>Informations financières</b>	<b>c60</b>
information : situation des banques	C600
garanties du prêteur	C601
information sur les émissions d'actions	C602

<b>Respect du droit du travail</b>	<b>d60</b>
droit du travail	D600
inspection du travail	D601
<b>Faible rigidité du contrat de travail</b>	<b>d61</b>
faible rigidité du contrat de travail	D602

## 7 - Régulation des marchés, Dialogue social


<b>Concurrence sur le marché des biens et services</b>	<b>b70</b>
concurrence: facilité d'entrée sur le marché	B700
concurrence dans la distribution	B701
concurrence : régulation	B702
<b>Actionnariat Etat</b>	<b>b71</b>
actionnariat de l'Etat	B703
<b>Information sur l'actionnariat</b>	<b>b72</b>
information sur l'actionnariat	B704
<b>Foncier: politiques d'aménagement</b>	<b>b73</b>
foncier : politiques d'aménagement	B705

<b>Niveau de la concurrence bancaire</b>	<b>c70</b>
niveau de la concurrence bancaire	C700
<b>Régulation de la concurrence bancaire</b>	<b>c71</b>
efficacité de la régulation de la concurrence bancaire	C701
<b>Supervision financière</b>	<b>c72</b>
règles prudentielles	C702
supervision bancaire et financière	C703
contrôle interne des banques	C704
<b>Réformes de la régulation financière</b>	<b>c73</b>
réformes de la régulation financière	C705

<b>Individualisation négociations salariales</b>	<b>d70</b>
individualisation des négociations salariales	D700
<b>Grèves</b>	<b>d71</b>
grèves	D701
<b>Dialogue social</b>	<b>d72</b>
relations organisations salariés - employeurs	D702
dialogue social	D703

## 8 - Ouverture sur l'extérieur

<b>Circulation des personnes et de l'information</b>	<b>a80</b>
circulation des personnes et de l'information	A800
<b>Proximité politique avec les grands pays</b>	
avec les USA	A8010
avec un pays européen ou l'Union européenne	A8011
avec le Japon	A8012
avec la Chine	A8013
<b>Emulation avec les pays voisins</b>	<b>a82</b>
émulation avec les pays voisins	A802

<b>Ouverture des entreprises sur l'extérieur</b>	<b>b80</b>
ouverture extérieure : ouverture commerciale	B800
ouverture extérieure du capital des entreprises	B801
<b>Joint Ventures</b>	<b>b81</b>
joint ventures	B802
<b>Foncier: accès des étrangers</b>	<b>b82</b>
foncier : accès des étrangers	B803

<b>Ouverture aux capitaux étrangers</b>	<b>c80</b>
ouverture extérieure aux capitaux étrangers	C800

<b>Ouverture au personnel étranger</b>	<b>d80</b>
ouverture des entreprises au personnel étranger	D800

## 9 - Cohésion sociale et mobilité sociale

<b>Sentiment national</b>	<b>a90</b>
sentiment d'appartenance nationale	A900
<b>Cohésion nationale</b>	<b>a91</b>
cohésion nationale	A901
<b>Renforcement des classes moyennes</b>	<b>a92</b>
renforcement des classes moyennes	A902
<b>Solidarités institutionnelles inclusives</b>	<b>a93</b>
inclusion: faibles ségrégations	A903
égalité de traitement par l'Etat	A904
couverture du territoire par les services publics	A905
solidarités institutionnelles	A906
<b>Solidarités traditionnelles</b>	<b>a94</b>
solidarités traditionnelles	A907
<b>Subventions aux produits de base</b>	<b>a95f</b>
subventions aux produits de base	A908f


<b>Micro-crédit</b>	<b>c90</b>
micro-crédit	C900

<b>Qualité biens publics de base</b>	<b>d90</b>
Qualité biens publics : éducation et santé de base	D900
<b>Faible segmentation du marché travail</b>	<b>d91</b>
faible segmentation du marché travail	D901
<b>Faible recours au travail des enfants</b>	<b>d92</b>
faible recours au travail des enfants	D902
<b>Mobilité sociale</b>	<b>d93</b>
mobilité sociale dans le recrutement et la promotion	D903
mobilité sociale dans l'origine des dirigeants	D904
<b>Mobilité sociale : jeunes diplômés</b>	<b>d94</b>
mobilité sociale : jeunes diplômés	D905
<b>Répartition et redistribution des revenus</b>	<b>d95</b>
répartition et redistribution des revenus	D906